



**COMPTE-RENDU VALANT PROCES VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 7 AVRIL 2022 A 20 H 30**

Présents : MM. CALAS Franck, CHAMPION Jean-Pierre, DE CLAVIERE Eric, KNEPPERT Marie-Laure, MABRU Philippe, MARTINEZ Frédéric, PAULE Emilie, POULAIN Christophe, QUILLIEN Alexandre, REY Didier, ROBERT Magali, ROLLET Jocelyne, , VANNIER Thomas formant la majorité des membres en exercice

Absent (e)s / Pouvoir(s) : CHABANON Thierry, THÊTE Camille (pouvoir à Magali ROBERT) ;

Monsieur le Maire, Franck CALAS, ouvre la séance à 20h30.

Secrétaire de séance : Alexandre QUILLIEN

Le compte-rendu valant procès verbal du 27 mars 2022 est approuvé à l'unanimité.

Puis, selon l'ordre du jour :

I/ D-2022-04-01 : Vote des taux d'imposition 2022

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'état n°1259 des taux d'imposition et demande de se prononcer sur le maintien ou non des taux d'imposition 2021.

Il rappelle les taux voté en 2021 :

- Taxe foncière sur le bâti : 33.43 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 49.46 %

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (14 votants), le Conseil Municipal, décide de maintenir les taux d'imposition comme suit :

- Taxe foncière sur le bâti : 34.43 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 49.46 %

II/D-2022-04-02 : Vote des subventions 2022

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que chaque année une subvention est attribuée à différentes associations : Académie de la Dombes (50€), Anciens combattants (100€), Centre de Loisirs (4€/enfant), Centre de secours (300€), FNACA (100€), Fonds de Solidarité Logement de la CAF de l'Ain - 0.30 € par habitant (250€), parents d'élèves du collège de Thoissey APECT (30 €/enfant), la prévention routière (50€). Une réserve de 3 150€ est instaurée du fait que les montants versés à l'APECT et au Centre de Loisirs ne sont pas définis à l'avance.

Il demande aux membres du Conseil Municipal l'accord de verser ces diverses subventions dont le montant total de 4 000 € sera inscrit au compte 6574 du budget primitif 2022.

Le renouvellement de ces subventions est accepté à 13 voix pour et une abstention (M. Franck CALAS car il est le président de l'association des Anciens Combattants).

III/ D-2022-04-03 : Vote du budget primitif 2022

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Jean-Pierre CHAMPION qui présente au Conseil Municipal les lignes du budget primitif 2022 (chacun des membres s'est vu distribuer un document complet afin de pouvoir demander toute explication nécessaire). Il explique également que suite au rendez-vous du

31 mars dernier avec M. VIRICEL (conseiller financier auprès des communes) que la CAF (capacité auto-financement) de la commune est bien meilleure que l'année dernière et qu'il faut continuer dans ce sens. Monsieur le Maire demande aux membres du conseil de se prononcer sur cette proposition qui est :

FONCTIONNEMENT : - Dépenses : 611 833.09 € dont 20 966.27 € en dépenses imprévues
- Recettes : 611 833.09 €

INVESTISSEMENT : - Dépenses : 270 565.70 € dont 4 187.02 € en dépenses imprévues et
30 589.73 € de reste à réaliser
- Recettes : 270 565.70 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (14 voix), le budget primitif 2022 est adopté.

IV/ Rapport des commissions

Jeunesse et Affaires Culturelles

Monsieur Philippe MABRU nous informe que :

- Sa commission s'est réunie le 24 mars dernier afin de planifier les animations de 2022.

Il a été décidé d'organiser :

- * une balade nocturne avec lecture de contes en mai (Mme COMBY Céline de la DLP a fourni le nom de deux conteuses pour cette animation),
- * la fête de la musique en juin en collaboration avec le bar-restaurant Le Cheval Blanc et M. GILLOZ,
- * le feu d'artifice en juillet (un rendez-vous avec France Feux est prévu semaine prochaine) ;
- * le jeu des galets (sur juillet et août),
- * 1^{ère} séance de Réalité Virtuelle en septembre
- * la fête de la courge le 31 octobre. Concours de la courge la plus lourde et la plus large mais également le plus belle citrouille décorée par les enfants pour Halloween.
- * création d'un atelier début octobre pour réaliser avec les enfants des décors de Noël à partir de matériaux recyclés afin d'embellir le village,
- * le Beaujolais nouveau en novembre
- * la mise en place des décorations de Noël en décembre

Concernant l'animation « prix des jeunes lecteurs » aucune date n'a encore été définie.

Bibliothèque :

- Mme Catherine HUQUET (référente de la DLP) est venue à la bibliothèque afin d'aider les bénévoles à effectuer le désherbage des livres. Elle a également aidé à la création d'un espace Manga. Elle nous a fait savoir qu'elle trouvait notre bibliothèque très bien.
- Le 12 mai prochain un rendez vous a été fixé avec elle en mairie à 10h pour faire le point.
- Une jeune maman de Peyzieux sur Saône se propose de faire une ludothèque un mercredi par moi. A suivre.
- Fermeture de la Bibliothèque du 25 au 30 avril inclus.

Le bulletin municipal a été transmis à DG Promo après avoir effectué quelques corrections.

Commentaires :

Jocelyne ROLLET : Suite au désherbage un espace « servez-vous » sera créer avec les livres dont la bibliothèque va se séparer. Avant cela il faut en faire un listing.

Thomas VANNIER : N'avons-nous pas de partenariat avec d'autres bibliothèques pour leur donner les livres ? Ne peut-on pas faire un don à une association ?

Jocelyne ROLLET : Non, il n'y a pas de partenariat entre les bibliothèques avoisinantes. En ce qui concerne le don auprès d'une association c'est à voir car je pense que cela doit être possible.

Administration Générale

Monsieur Jean-Pierre CHAMPION nous informe que :

- Sa commission s'est réunie le 4 avril pour étudier le budget primitif 2022.
- Suite au rendez-vous du 26 mars dernier avec M. CIMORRA concernant les animations de réalité virtuelle il a été décidé que les interventions se dérouleraient :
 - * le 25/06 (animation plus axées pour les séniors)

- * le 19/09 (animation pour les jeunes)
- * le 17/12 (animation culturelle sur le thème de la grotte de Chauvet)
- * le 18/03/2023 (animation culturelle sur le thème des pyramides)

- Un rendez-vous avec le conseiller numérique, Fabrice DIJOUX, a eu lieu le 4 avril. Il a été convenu qu'à compter du 6 mai prochain une permanence serait tenue en mairie de Mogneneins tous les 1^{ers} vendredi du mois de 14h à 17h.

Commentaires :

Thomas VANNIER : Attention il faudra bien spécifier que les permanences faites par le conseiller numérique ne sont pas destinées qu'aux personnes âgées.

Cadre et qualité de vie

Madame Jocelyne ROLLET informe que le week-end Zéro déchet s'est passé en demi-teinte. En effet le ramassage des déchets et le remplissage des hôtels à insectes ont eu du succès. En revanche les ateliers ont attiré très peu de monde.

Deux hôtels à insectes sont à remplir.

Commentaires :

Didier REY : Il est de plus en plus compliqué d'arriver à faire participer les habitants du village aux diverses animations proposées.

Marie-Laure KNEPPERT : Cela peut peut-être venir de la configuration du village ...

Gestion du Territoire

Didier Rey informe les membres du conseil que :

- 2 devis nous ont été transmis par la Sté TMF. Un pour la réfection de la rue du Presbytère et l'autre pour le chemin de Bey. Travaux à prévoir ou pas sur 2023.
- Suite au contrôle des jeux quelques petits travaux ont été effectués par les employés municipaux.
- Il faudrait étudier la possibilité de réaménager les locaux techniques pour pouvoir stocker le matériel à l'abri.
- Le joint du congélateur du « Cheval Blanc » est à changer.
- Un poteau a été déposé par Enédis derrière le point d'apport volontaire. Les contacter pour qu'ils viennent l'enlever.

Il rappelle également que mercredi 13/04 à 14h à la salle polyvalente M. Dominique DENIAU fait une animation autour de l'avenir de nos forêts. S'en suivra une flânerie dans la forêt du Bois Dieu.

V/ Questions diverses

Monsieur Frédéric MARTINEZ nous informe qu'une personne s'est servie des adresses des parents d'élèves pour envoyer une information en direct. Attention bien mettre les adresses en « copie cachée ».

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que :

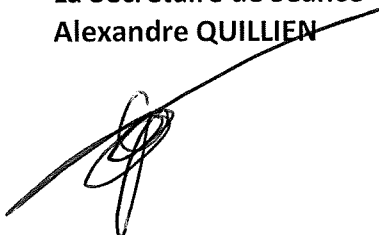
- Un film va être tourné sur la commune au quartier Saint Jean de mi-avril à mi-juin.
- Lors de la réunion avec M. WAUQUIEZ qui s'est tenue à Meximieux, il a été annoncé la mise en place d'un bonus ruralité.

Monsieur Thomas VANNIER demande s'il est normal qu'il n'ai pas reçu les professions de foi des candidats aux présidentielles.

Monsieur Le Maire lui répond qu'elles devraient arriver avant les élections.

L'ordre du jour étant épuisé, Le Maire, lève la séance à 22 h 50.

La Secrétaire de Séance
Alexandre QUILLIEN



Le Maire,
Franck CALAS

